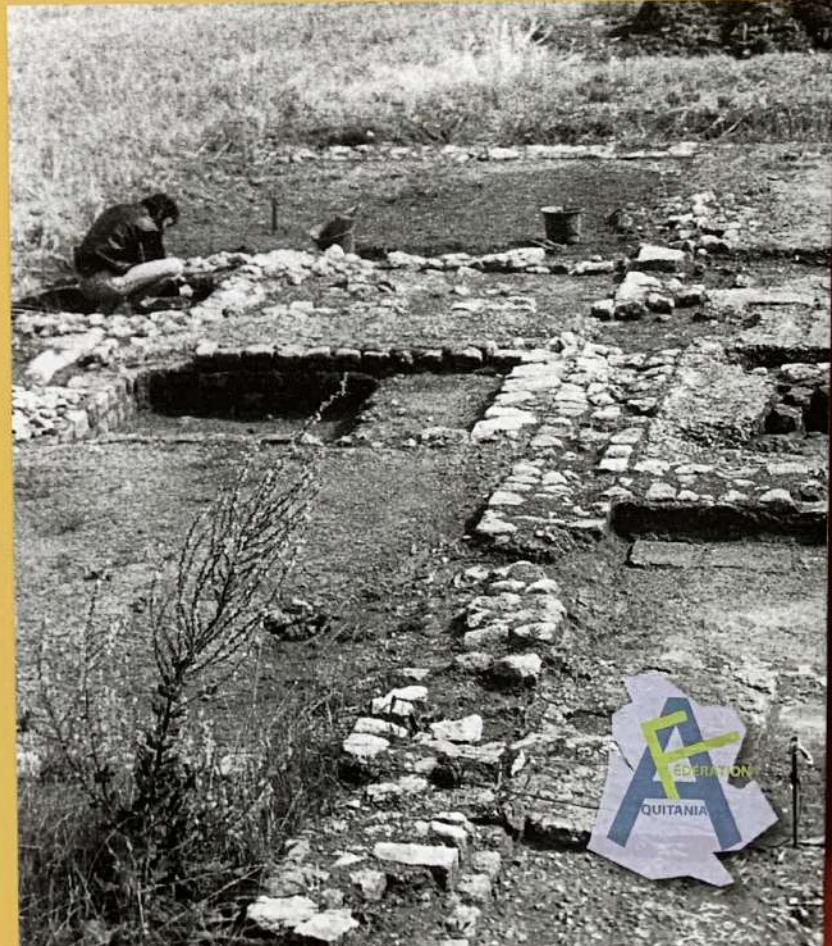


TOME 38  
2022

# AQUITANIA



B.M. PORT DES BARQUES



0 4088 00009156 2

# La villa gallo-romaine des Chapelles à Port-des-Barques (Charente-Maritime) : acquis et perspectives de recherche sur une économie entre terre et mer

Brice Ephrem<sup>1</sup>, Philippe Duprat<sup>2</sup>, Marielle Bernier<sup>3</sup>,  
Guillaume Bruniaux<sup>4</sup>, Pierre Caussade<sup>5</sup>, Anaïs Cheuton<sup>6</sup>,  
Catherine Dupont<sup>7</sup>, Vivien Mathé<sup>8</sup>, Juliette Renault<sup>9</sup> et Sylvain Renou<sup>10</sup>

## Résumé

La villa des Chapelles, au lieu-dit le Grand Fief Chagnaud à Port-des-Barques (Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine), est remarquablement située sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, dominant d'un côté l'embouchure de la Charente, de l'autre le golfe de Brouage. Repéré depuis longtemps, le site a fait l'objet de sondages et de fouilles partielles entre 1957 et 1999. La position de la villa à proximité immédiate de l'Océan semble favorable au développement des activités en lien avec l'exploitation des ressources marines. Une approche intégrée incluant des données anciennes (documentation et mobilier archéologique) et

nouvelles (prospections géophysiques) a été entreprise. Au terme de ce travail, une première synthèse relative à l'organisation architecturale, à la chronologie et aux productions a été proposée. Si l'activité viticole revêt une importance certaine, la pluriactivité entre terre et mer de la villa devait très probablement être inscrite dans une économie jouant sur la saisonnalité des ressources.

## MOTS-CLÉS

villa, établissement rural, exploitation, ressources naturelles, Aquitaine romaine.

- 1- Chargé de recherche, CReAAH UMR 6566 CNRS, Rennes.
- 2- Société de Géographie de Rochefort.
- 3- Ingénierie d'étude, Ausonius UMR 5607 CNRS, Pessac.
- 4- ATER, LIENSs UMR 7266 CNRS, université de La Rochelle.
- 5- Doctorant, Ausonius UMR 5607 CNRS, université Bordeaux Montaigne.
- 6- Doctorante, IRAMAT - Centre Ernest-Babelon UMR 7065 CNRS, université d'Orléans.
- 7- Chargée de recherche, CReAAH UMR 6566 CNRS, Rennes.
- 8- Maître de conférences HDR, LIENSs UMR 7266 CNRS, université de La Rochelle.
- 9- Anthropologue contractuelle.
- 10- Archéozoologue, Hadès archéologie - Agence Atlantique, chercheur associé PACEA UMR 5199 CNRS, Bordeaux.

## INTRODUCTION

### Présentation du site

La villa des Chapelles, au lieu-dit le Grand Fief Chagnaud à Port-des-Barques (Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine), est remarquablement située sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, dominant d'un côté l'embouchure de la Charente, de l'autre le golfe de Brouage (fig. 1). À l'époque romaine, cet établissement rural est établi sur le territoire des Santons dont le chef-lieu de cité est Saintes<sup>11</sup>.

Repéré depuis longtemps, le site a fait l'objet de sondages et de fouilles partielles entre 1957 et 1999. Le plan de la villa apparaît quasi complet, avec la partie résidentielle et la partie productive (fig. 2). Trois corps de bâtiments (I-II-III) délimitent un vaste espace non construit (IV) : au nord, une zone d'habitation (I); à l'ouest, des locaux à destination vinicole avec bassins à cuvette de vidange (II); à l'est, des bâtiments non

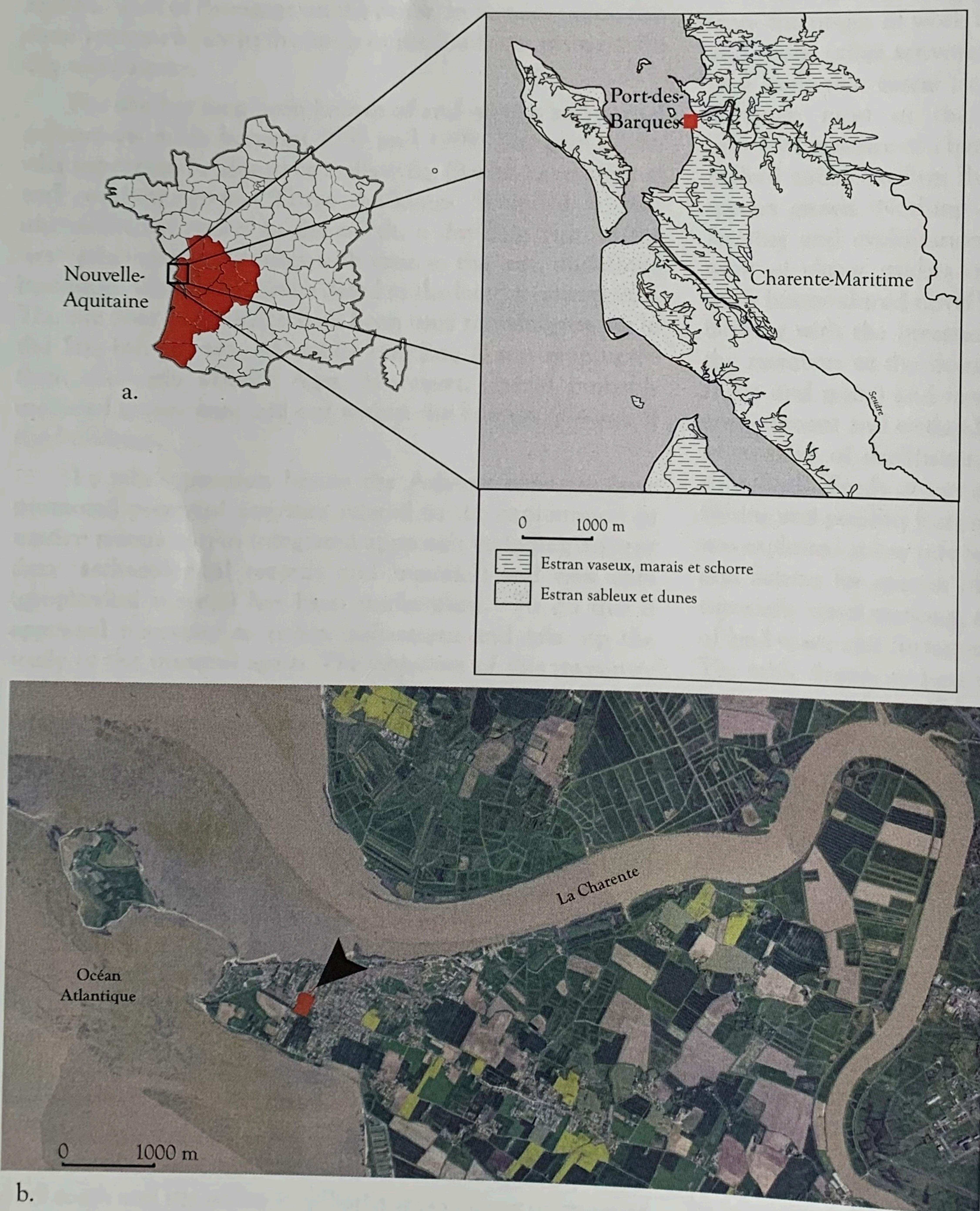


Fig. 1. Localisation de la commune de Port-des-Barques (a.) et emplacement des parcelles de la villa des Chapelles, Port-des-Barques (b.) (photographie aérienne Géoportail ; DAO B. Ephrem) par rapport à l'embouchure de La Charente et le littoral de l'Océan atlantique.

(a) Location of the municipality of Port-des-Barques and (b) position of the plots of the Chapelles villa, Port-des-Barques (aerial photograph: Géoportail; CAD: B. Ephrem) relative to the mouth of the River Charente and the Atlantic coast.

11- Le territoire de la cité des Santons correspond au département actuel de la Charente-Maritime auquel il faut adjoindre la partie ouest de la Charente et la partie sud-ouest des Deux-Sèvres (Maurin 1999, 40-41).

définis (III). L'ensemble est datable de la fin du I<sup>er</sup>s. Le site ne semble plus fonctionner comme exploitation viticole aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. alors que le bâtiment II est réoccupé durant le haut Moyen Âge. Par ailleurs, plusieurs sépultures, vraisemblablement médiévales, sont installées dans l'emprise de certains bâtiments (I-II-IV)<sup>12</sup>.

Les vestiges sont recouverts par mesure de protection. Au regard des fouilles anciennes, ils sont enfouis sous une couche de terre arable de 0,30 à 0,50 m. Actuellement mise en culture (blé et maïs), la parcelle<sup>13</sup> où se situe la villa appartient à la municipalité de Port-des-Barques.

## Cadres et objectifs

Le projet collectif de recherche (PCR) "Les Santons et la mer"<sup>14</sup> visait à inventorier et à décrire le patrimoine naturel marin et d'eau saumâtre (poissons, mollusques, crustacés, céphalopodes, échinodermes, mammifères marins, oiseaux, reptiles et amphibiens) et son utilisation par les hommes (techniques de pêche/chasse, modes de consommation, commerce) sur le territoire de la cité antique des Santons. Le but de ce projet était de caractériser le rôle de la mer et de ses ressources dans la diffusion de la culture romaine et les processus interculturels qui en découlent du Second âge du Fer à l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup> s. a.C.-VI<sup>e</sup> s. p.C.). La prise en compte d'une diachronie large est favorable à la mise en évidence de changements attribuables à des transferts culturels. Cette approche se voulait complémentaire des travaux déjà en cours dans le cadre du PCR "Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie" (dir. A. Champagne, E. Normand)<sup>15</sup>.

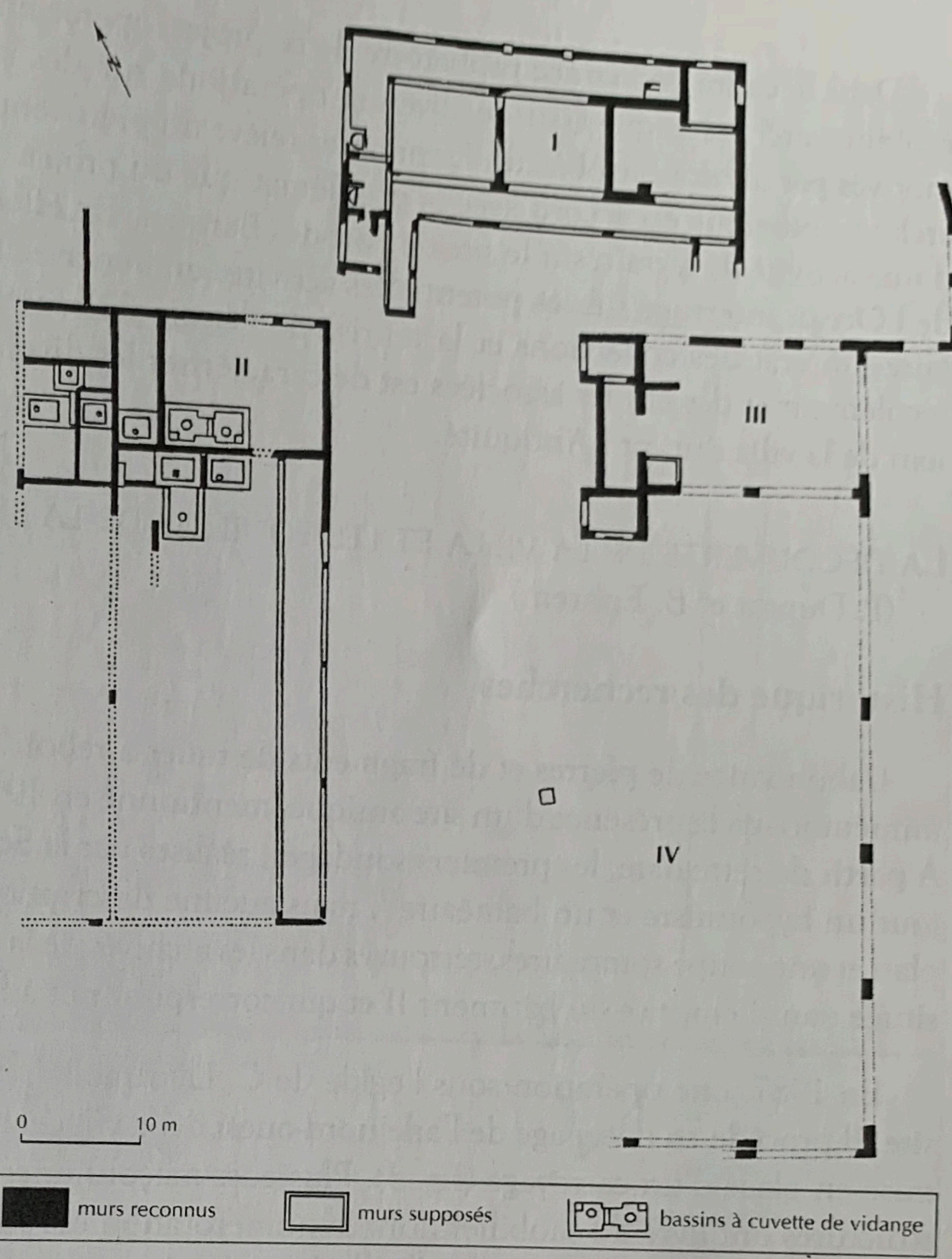


Fig. 2. Plan de la villa des Chapelles, Port-des-Barques (Balmelle et al. 2001, 140).

Plan of the Chapelles villa, Port-des-Barques (Balmelle et al. 2001, 140).

12- Balmelle et al. 2001, 140-141.

13- La totalité des vestiges mis au jour au cours de ces campagnes est située dans les parcelles ZC 50A et B, 328, 329 et 330.

14- Nous tenons à remercier le SRA Nouvelle-Aquitaine (site de Poitiers), et plus particulièrement G. Marchet-Legendre et E. Normand, pour avoir soutenu la demande de ce projet. Les personnes participant à cette publication ne représentent qu'une partie des collaborateurs. trices de cette année de travail, qui ont su se rassembler autour d'une problématique transversale et diachronique, et cela malgré les différents rattachements (CNRS, Université, opérateurs d'archéologie préventive publics et privés, archives départementales, associatifs) : P.-E. Augé, J.-P. Baigl, L. Bordereaux, B. Debande, E. Delaunay, B. Gissinger, M. Graveaud, G. Landry, C. Mougne, F. Pouget, K. Robin, M. Verrat. Qu'ils soient tous remerciés pour leur enthousiasme et leur aide précieuse. Nous tenons à adresser notre gratitude à la mairie de Port-des-Barques, madame le Maire, L. Demené, son premier adjoint, P. Geoffroy et le directeur général des services F. Larrieu. Enfin, l'ensemble des auteurs remercient les relecteurs pour leurs conseils avisés et constructifs.

15- Champagne et al. 2019.



Fig. 4. Vue générale de la fouille de 1987 (cl. P. Duprat).

General view of the 1987 excavation (photo: P. Duprat).



Fig. 5. Vue générale de la fouille de 1988 (cl. P. Duprat).

General view of the 1988 excavation (photo: P. Duprat).

Entre 1998 et 1999, une évaluation archéologique, menée par des bénévoles de la Société de Géographie de Rochefort sous la direction de P. Duprat<sup>24</sup> a été motivée par des projets d'aménagement immobilier. Le but de cette intervention était de préciser l'étendue du site, son intérêt patrimonial et la densité des structures. Sur une surface de 6000 m<sup>2</sup>, un décapage de surface a été opéré sur de larges bandes qui ont été ensuite sondées en fonction des structures pressenties. Par ailleurs, 33 sondages ponctuels d'un mètre carré ont été réalisés sur l'ensemble de la surface de la partie est. Une grande densité de bâtiments est apparue au nord-est (fig. 6), complétant le plan de la zone artisanale fouillée en 1987-1988. Afin d'éviter les doublons avec la numérotation déjà existante, il a été décidé de faire débuter la numérotation des unités à 100. Ces unités sont des murs ou des couches sédimentaires. Les sondages sont numérotés de 1 à n. Le matériel mis au jour lors de ces ouvertures porte uniquement le numéro du sondage (S suivi d'un numéro).

<sup>24</sup>- Duprat 2000.




Fig. 6. Plan de la villa avec l'implantation des sondages (DAO B. Ephrem d'après Duprat 2000).

Plan of the villa with locations of test pits (CAD: B. Ephrem after Duprat 2000).



Fig. 33. Planches du mobilier non céramique avec numérotation du catalogue (deux pages suivantes).

Plates of non ceramic material with catalogue numbers (following two pages).

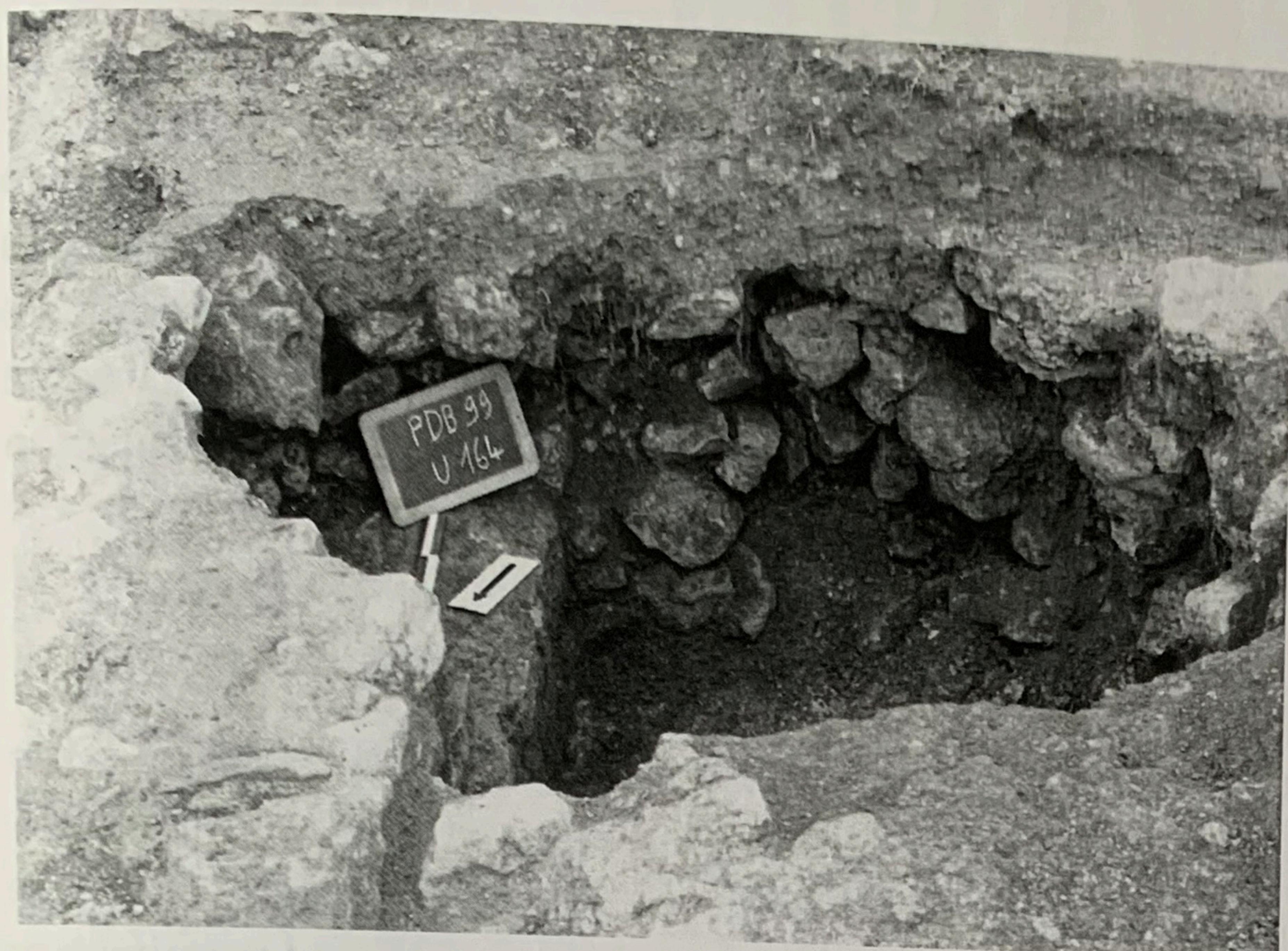


Fig. 18. Vue du creusement U164 dans les murs M101 et M137 du bâtiment I (cl. P. Duprat).

View of recess U164 in walls M101 and M137 of building I (photo: P. Duprat).

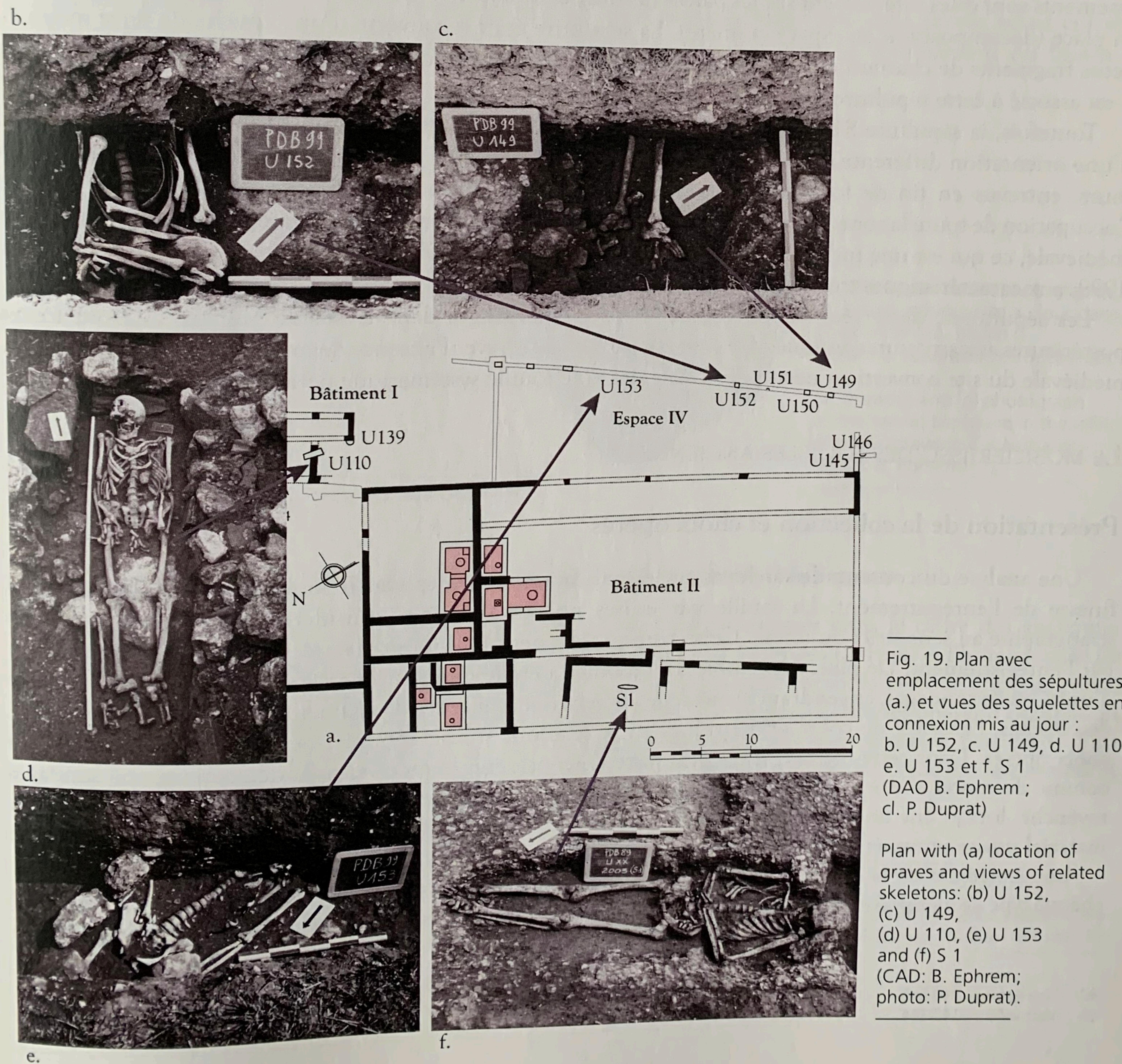
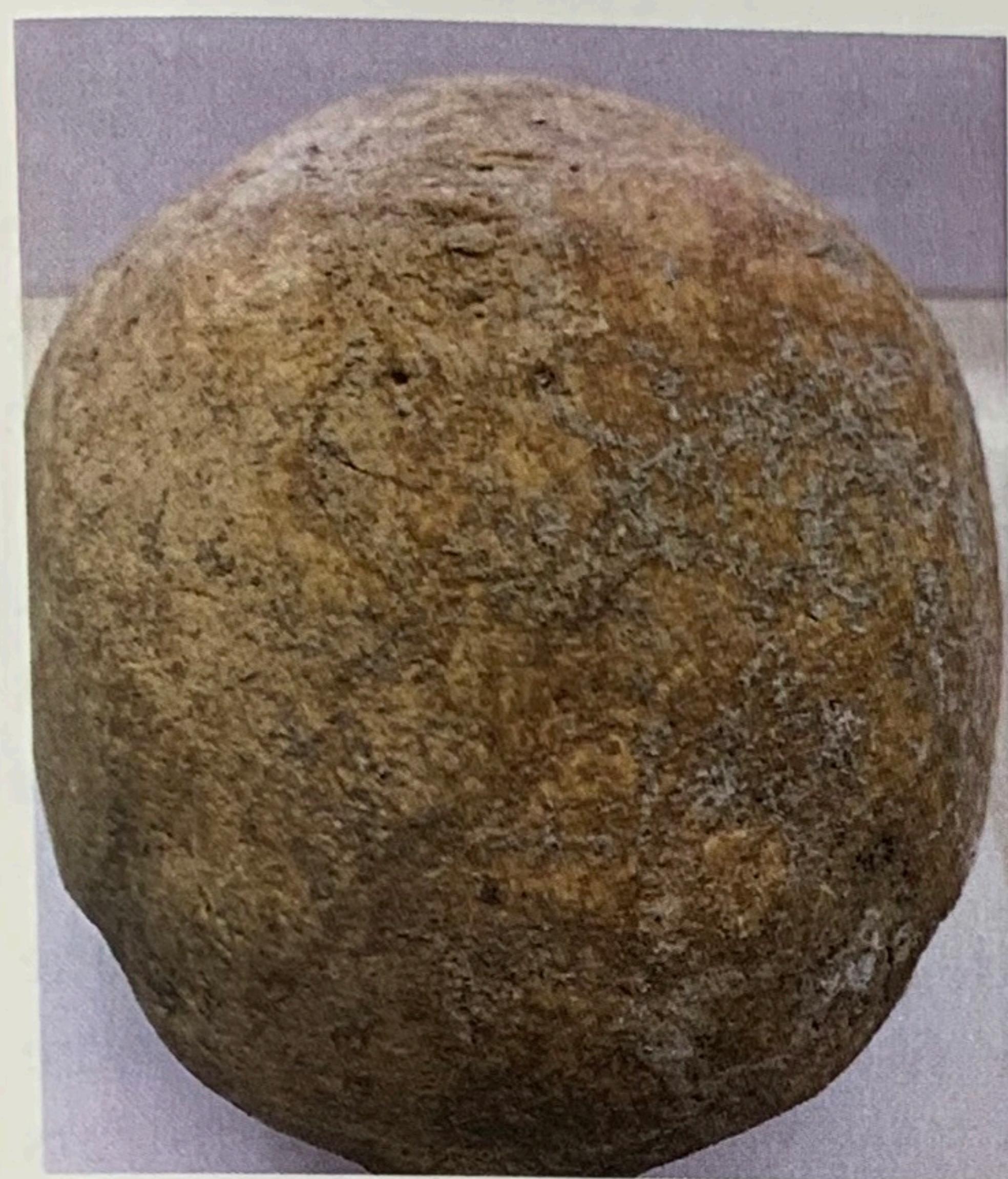


Fig. 19. Plan avec emplacement des sépultures (a.) et vues des squelettes en connexion mis au jour : b. U 152, c. U 149, d. U 110, e. U 153 et f. S 1  
(DAO B. Ephrem ; cl. P. Duprat)

Plan with (a) location of graves and views of related skeletons: (b) U 152, (c) U 149, (d) U 110, (e) U 153 and (f) S 1  
(CAD: B. Ephrem; photo: P. Duprat).



a. Crâne en vue supérieure,  
avec deux foramens pariétaux



d. Mandibule avec une fracture  
du condyle gauche en vue latérale gauche



g. Fémur droit avec une facette  
de Poirier, en vue antérieure



b. Sixième vertèbre cervicale  
avec dédoublement du foramen  
en vue antéro-supérieure



e. Maxillaires



h. Patella avec une incisure du vaste  
sur la patella gauche, vue antérieure



c. Scapula gauche en vue antéro-médiale  
avec un foramen suprascapulaire



f. Arthrose et éburnation des faces articulaires  
des 3ème (vue inférieure) et 4ème (vue supérieure) vertèbres cervicales

Fig. 43. Vues détaillées des restes osseux de la sépulture U110 (cl. J. Renault).

Detailed views of bone remains from grave U110 (photo: J. Renault).



Fig. 48. Carte d'anomalies magnétiques positionnée sur une orthophotographie d'avril 2018 (Géoportail, IGN) (DAO V. Mathé).  
Map of magnetic anomaly positions on orthophotograph of April 2018 (Géoportail, IGN) (CAD: V. Mathé).

restreint, etc. Au sud-est de J2, une anomalie linéaire semblant correspondre à une maçonnerie se poursuit vers l'est jusqu'à l'anomalie peu magnétique K. Celle-ci assure la jonction avec l'anomalie linéaire G dont la direction s'inscrit parfaitement dans le réseau des maçonneries qui viennent d'être décrites (traits jaunes).

### Carte de résistivité électrique apparente

Ces prospections ont été complétées par une cartographie de résistivité électrique sur les parcelles où se concentrent le plus d'anomalies magnétiques. La carte de résistivité a été prolongée vers le nord-ouest, sur




Fig. 3. Plan de localisation du carroyage mis en place lors des opérations archéologiques de 1987-1988 (document déposé au Musée de la Vieille Paroisse, Rochefort).

Plan of the grid locations for the archaeological operations of 1987–1988 (document deposited with the Musée de la Vieille Paroisse, Rochefort).